

Questions à Dieter Stohler, directeur de PUBLICA

Des mesures d'assainissement prévues à PUBLICA?

Jürg Grunder



PUBLICA a enregistré en 2015 une performance négative de -2,45% pour les caisses de prévoyance ouvertes. En ce qui concerne les caisses de prévoyance fermées, c'est-à-dire celles ne réunissant que des bénéficiaires de rentes et pas d'assuré-e-s actifs, la performance s'est élevée à +2,16%.

Comment une telle différence de 4,6% s'explique-t-elle?

En 2016, les catégories de placements à faible risque, comme les obligations de la Confédération et l'immobilier suisse, ont fourni de meilleurs rendements que des placements plus risqués, comme par exemple les obligations d'Etat de pays émergents ou des obligations d'entreprises. Les caisses de prévoyance fermées ont une capacité de risque extrêmement limitée et leur horizon de placement se réduisant constamment. De ce fait, elles ont une stratégie de placement plus conservatrice que les caisses de prévoyance ouvertes, dont la capacité de risque est supérieure et qui peuvent s'engager à long terme.

Quelle performance des caisses de pension comparables ont-elles obtenue?

Nous considérons que la valeur moyenne se situe entre 0 et 1%. Le Moniteur Swisscanto des caisses de pension au 31 décembre 2015 présente une performance moyenne de 0,4% pour l'année 2015.

Que font-elles mieux que PUBLICA?

En 2015, la performance de PUBLICA pour les caisses de prévoyance ouvertes était inférieure à la moyenne suisse, et ce principalement en raison de la décision stratégique de PUBLICA de diversifier plus largement le portefeuille et de placer 14% du patrimoine des caisses de prévoyance ouvertes en emprunts et en actions de pays émergents. Les monnaies des pays émergents ont subi en 2015 une dépréciation de l'ordre de 11% en moyenne par rapport au franc suisse, ce qui explique le résultat dans une large mesure. Juger une stratégie de placement sur une seule année et uniquement sur la base de la performance, sans tenir compte des risques pris, n'est pas pertinent du fait qu'à court terme, les marchés financiers sont toujours soumis à des fluctuations importantes. Il vaudrait mieux s'inté-

resser à la manière dont l'évolution à moyen et long termes est appréciée. Même en tenant compte de la performance 2015, PUBLICA a réalisé de meilleurs rendements ces dix dernières années que la moyenne des caisses de pension suisses, et ce avec un risque moindre.

Quelles influences la performance négative a-t-elle sur le taux de couverture des institutions de prévoyance d'assurés actifs?

Le taux de couverture réglementaire moyen des caisses de prévoyance ouvertes a baissé de 6 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. La baisse de l'intérêt technique de 3,5% à 2,75% est également prise en compte dans cette réduction.

Des mesures d'assainissement – baisse du taux de conversion, autres mesures – sont-elles prévues et si oui, lesquelles?

Un unique résultat annuel ne modifiera pas radicalement la politique de PUBLICA. La sécurité financière est une question qui doit être étudiée à moyen et long termes. Dans ce cadre, il faut savoir comment l'évolution à moyen terme est jugée et de quelle capacité de risque une institution de prévoyance dispose, d'un point de vue structurel et financier (nombre de bénéficiaires de rentes, montant des réserves pour fluctuation de valeur ou d'une éventuelle sous-couverture, niveau du taux d'intérêt technique, rendements escomptés, etc.). Si nous partons du principe que les bas taux d'intérêt actuels devaient se maintenir dans les années qui viennent, les rendements prévisionnels demeureraient proportionnellement faibles. Si les obligations d'intérêts (=dépenses) sont supérieures aux revenus du patrimoine (=recettes), le taux de couverture continue de baisser. Cela peut vouloir dire qu'il faudra prendre des mesures d'assainissement et/ou que le taux d'intérêt technique et le taux de conversion devront une nouvelle fois être réduits. La Commission de la caisse examine régulièrement ces paramètres et étudiera à nouveau le taux de conversion et le taux d'intérêt technique en 2016.

Dans un tel contexte, les rentes des bénéficiaires sont-elles encore garanties?

Les rentes en cours des bénéficiaires actuels sont garanties. Dans le cadre de la primauté des cotisations, le montant effectif des rentes des futurs bénéficiaires dépend notamment aussi des intérêts crédités chaque année. Si les intérêts restent bas, le capital vieillesse augmentera d'une part moins vite et d'autre part, le montant de la rente sera calculé à partir d'un taux de conversion inférieur. En plus d'une espérance de vie qui continue d'augmenter, ces deux facteurs font que les rentes nominales auront tendance à baisser pour un âge de retraite identique.

